

Bures adopte son Plan Climat

Le « Plan Climat » de la Communauté Paris-Saclay

Conformément à la Loi de Transition Énergétique de 2015, la Communauté Paris-Saclay (CPS) a construit en 2019 un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), en abrégé « Plan Climat ».

Ce Plan Climat comprend une analyse fouillée des problématiques locales liées à la Transition, et surtout un plan de 126 actions, à mener d'ici 2024. Elles couvrent la sobriété énergétique des

logements et déplacements, le développement des énergies renouvelables, la consommation des ressources, l'amélioration de la qualité de l'air, la biodiversité...

Le résultat visé est un territoire résilient, adapté aux grands enjeux environnementaux : en bref, il s'agit d'atténuer le dérèglement climatique et d'aider les 318 000 habitants à s'adapter à ses effets. Ce Plan Climat est disponible sur le site <http://agissons pour le climat.fr>.

La déclinaison de ce Plan Climat sur Bures : notre charte d'engagement

La CPS ne peut pas agir seule : les 27 communes de la CPS sont invitées à s'approprier ce Plan Climat et à le décliner en actions locales, formalisées dans une charte d'engagement. Pour l'instant, seules 5 communes l'ont fait. Bures sera la sixième.

En effet, la Ville vient d'établir sa charte, qui devrait être signée prochainement avec la CPS. Le but est de formaliser nos engagements, de façon publique, et en retour, la CPS nous soutiendra par des compétences, des conseils, des supports de communication et un partage d'expérience avec les autres communes.

Notre « charte d'engagement plan climat » est constituée

de 25 pages qui détaillent les engagements que prend la Ville à l'horizon 2024. Certains de ces engagements sont directement déclinés à partir de ceux de la CPS, d'autres sont plus spécifiques. Dans tous les cas, les actions mentionnées sont cohérentes avec celles déjà menées depuis 3 ans (voir encadré), avec les engagements récents déjà pris devant les Buressois en matière de Transition, et avec les nouvelles actions menées par les élus et services de la Ville depuis 2020. Cette charte est donc une opportunité pour réaffirmer et préciser les engagements de la Ville, en assurer la transparence vis-à-vis des Buressois, et servir d'aiguillon pour tous les acteurs.

Une démarche « Transition » engagée à Bures dès 2018

Depuis quelques années, des citoyens buresois de plus en plus nombreux s'engagent pour agir en faveur de la Transition : la commune a décidé en 2018 de s'engager avec eux, dans une démarche de soutien réciproque. C'est ainsi qu'une chargée de mission Transition a été recrutée en avril 2019 et que la Ville héberge 6 associations dans la Maison de l'Écologie et de la Transition.

Voici quelques actions concrètes réalisées ces dernières années sur trois axes :

- **Les mobilités actives** : l'élaboration d'un Plan Vélo reposant sur des mesures de circulation apaisée.
- La préservation de la **biodiversité en ville** : la reprise des parcelles du coteau de la Guyonnerie classées en Espaces Naturels Sensibles, la fin de l'utilisation de produits chimiques pour désherber, l'adhésion aux programmes Phyt'Eaux Cités, les ateliers Soyons Eco'logiques et les animations de JardinàBY sur les jardins partagés.
- **L'économie circulaire** : une expérimentation de la collecte de biodéchets au marché, l'hébergement d'une recyclerie textile associative, l'accueil d'ateliers zéro-déchet avec des familles buresoises et l'installation de sites de compostage.

Et depuis 2020 ?

Aux élections municipales de 2020, l'équipe élue a pris des engagements en termes d'écologie, que ce soit dans son programme ou à travers sa signature du « Pacte pour la Transition », faisant ainsi de Bures l'une des 300 communes de France engagées sur ce Pacte.

De juin à octobre 2020, la Ville a entrepris l'organisation des Assises de la Transition en mettant en place un comité composé de citoyens volontaires, d'associations et d'élus municipaux. Ces Assises, initialement prévues en novembre 2020 et reportées, se tiendront dès que possible.

En parallèle, sans attendre, l'équipe municipale a continué à travailler sur les différents thèmes de la Transition. Des actions ont été lancées, d'autres sont en cours d'investigation.



Aperçu de la charte d'engagement de Bures

La « charte d'engagement plan climat » de Bures et son annexe sont disponibles sur le site bsy.fr. Pour chacun des axes couverts, elle détaille le contexte buressois, les enjeux, les leviers que la municipalité peut activer, et le détail des actions. En voici un aperçu très partiel.



Réduire la consommation d'énergie des habitations

Les émissions carbone des habitations buressaises ont diminué de 21% en 12 ans. C'est encourageant, mais le potentiel reste énorme ! L'enjeu consiste à coorganiser

avec l'ALEC Ouest-Essonnes des actions pour sensibiliser les Buressois, les orienter vers les bonnes solutions et les bonnes subventions, et poursuivre l'accompagnement des ménages en précarité énergétique.



Se déplacer mieux et moins

Sur notre territoire, les transports constituent le deuxième enjeu en termes d'émissions carbone, après les habitations.

Il s'agit d'abord de pérenniser, optimiser et promouvoir les mesures de circulation

apaisée déjà en place : zones de partage « 20 km/h », chaudières, sens interdits autorisés aux vélos... Il s'agit aussi de poursuivre la mise en œuvre du plan vélo, tant en termes de voirie et d'infrastructures, que de formation et communication.

N'oublions pas, ni les piétons, avec entre autres une commission extra-municipale pour améliorer l'accessibilité des trottoirs et équipements aux poussettes et fauteuils, ni le développement des transports en commun, qui nécessite de notre part vigilance et force de proposition. Enfin, plusieurs actions sont prévues pour une utilisation plus propre et raisonnée de la voiture.



Développer une économie circulaire

Les actions de Bures s'inscrivent dans le cadre mutualisé du SIOM. D'une part, en participant activement à la feuille de route de ce dernier, par exemple concernant la collecte des bio-déchets, la tarification

incitative, l'optimisation de la fréquence de collecte des ordures ménagères. D'autre part, en faisant émerger des propositions citoyennes lors des Assises de la Transition, adaptées aux besoins et au contexte buressois, puis en usant de notre force de proposition pour les faire prendre en compte par le SIOM et la CPS.



Agir au quotidien pour changer ensemble

Cet axe transverse concerne nos petits gestes au quotidien, qui visent à limiter notre empreinte carbone globale. Il s'agit principalement, pour la Ville, de valoriser, coorganiser,

soutenir diverses actions de sensibilisation proposées par des citoyens et associations. Exemple : une sensibilisation à la sobriété numérique en mars dernier, dans le cadre du cyber cleanup day (voir « comment nettoyer ses données informatiques » sur www.bsy.fr).

Suite page suivante ►►►



Préserver les ressources naturelles

Il s'agit de sauvegarder et valoriser notre patrimoine naturel, qui couvre environ 30% de la surface de la Ville : finaliser le parcours découverte de l'ENS de La Guyonnerie, pérenniser et capitaliser sur les mesures de non-utilisation de produits phytosanitaires. Et valoriser nos efforts

en obtenant des labels pertinents, en organisant des événements avec les Buressois, en obtenant l'intégration de Bures au PNR de la Haute Vallée de Chevreuse.



Favoriser une alimentation locale durable

L'avenir de notre restauration collective à moyen terme peut se discuter, dans un cadre mutualisé (CPS, ou certaines de nos villes voisines), et selon plusieurs axes : origine des produits, mode de production, mode de gestion. Le tout en sauvegardant l'indispensable équilibre économique.

Un autre sujet est l'agriculture urbaine : plusieurs pistes sont envisagées pour un projet de ferme urbaine. Mais dans quel but ? Un projet économiquement viable ? Une activité associative ? Avec quelles contraintes sur la qualité du sol ?

Ces questions sont dimensionnantes et deux ateliers-débats sont prévus aux Assises de la Transition pour dessiner des orientations avec les Buressois.



Produire et distribuer des énergies renouvelables et citoyennes

Un projet citoyen de panneaux solaires photovoltaïques a été étudié, mais se heurte à des contraintes techniques. Le sujet mérite d'être élargi : quelle production d'énergie à Bures ? Solaire photovoltaïque, solaire thermique, méthanisation,

hydraulique ? Dans quel but : autoconsommation, climat, participation citoyenne ? Là aussi, un atelier-débat est prévu aux Assises de la Transition, pour définir les objectifs et contours d'un projet de production locale d'énergie.



Aménager et urbaniser autrement pour une meilleure qualité de vie

La Ville s'est engagée dans un plan de revégétalisation urbaine : identification des endroits à reverdir, recensement de la biodiversité à Bures, étude des modalités de peuplement adaptées (vergers, haies magiques, arbres isolés, espèces locales)...

et mise en œuvre sur la durée en respectant le rythme ambitieux d'un arbre par naissance !

Il s'agit aussi de préserver la qualité de notre trame bleue, en étant force de proposition vis-à-vis de nos partenaires. Avec, en corollaire, la prévention des inondations et la qualité des eaux.



La Municipalité rejoint la transition

On l'a vu, un des moyens d'action de la municipalité est de sensibiliser et inciter les Buressois. Mais l'équipe municipale doit montrer l'exemple : un bilan carbone a été lancé sur le périmètre du patrimoine et des activités de la municipalité.

Concernant plus spécifiquement la

consommation d'énergie des bâtiments communaux (et les émissions carbone qui en découlent), il s'agit d'exploiter chaque année le bilan fait par l'ALEC Ouest-Essonne : d'une part, dans la priorisation des gros investissements tels que la rénovation des écoles, d'autre part, dans la conduite d'actions ciblées avec retour d'investissement rapide.



Faire vivre le Plan Climat

Ce dernier axe, transverse, consiste principalement à assurer l'implication des habitants. Notamment en soutenant les Buressois porteurs de projets : mise en visibilité, aide aux procédures de subventions (budget participatif de la Région par exemple).

Il s'agit aussi de mener les Assises de

la Transition, telles qu'initialement prévues en 2020 : d'une part, pour emmener les Buressois dans la Transition, d'autre part, pour recueillir leurs avis en vue de construire une feuille de route. Puis d'organiser le pilotage de la mise en œuvre de cette feuille de route, avec un collectif de citoyens.



OCTOBRE
2021

Et maintenant ?

Les Assises de la Transition vont permettre de compléter et amender ces engagements, à travers deux moyens : les ateliers-débats sur certains sujets dimensionnants (nous en avons cité quelques-uns) ; et un stand « votre avis et vos idées comptent ! », où chacun pourra s'exprimer sur les engagements proposés et apporter de nouvelles idées.

Le processus prévu avec la CPS prévoit un point d'avancement mi-2022, par rapport aux engagements de notre charte. Il prendra aussi en compte les ajustements et compléments issus des Assises de la Transition.